



HAL
open science

Master Droit international et européen

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit international et européen. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02039965

HAL Id: hceres-02039965

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039965v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3MA120003359

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit international et européen

Présentation de la mention

La mention « Droit international et européen » est une formation de master 1 et master 2 complète en droit international et européen. Après la première année, les étudiants peuvent choisir parmi six spécialités: « Droit international public », « Droit international privé », « Droit de l'Union européenne », « Droit international et européen de l'environnement », « Action et droit humanitaires » et « Droit de la reconstruction des Etats » (qui est une création et est également rattachée à la mention « Droit public »). Ces spécialités ouvrent l'accès à l'ensemble des professions juridiques et judiciaires, ainsi qu'à la fonction publique de l'Union européenne ou internationale et plus généralement aux métiers de juristes dans les organisations internationales étatiques ou non gouvernementales. L'ensemble des spécialités permet également aux étudiants qui le souhaitent de s'orienter vers la recherche universitaire et donc d'obtenir un doctorat et d'embrasser la profession d'enseignant-chercheur.

Indicateurs

Effectifs constatés	165 M1 171 M2
Effectifs attendus	205 M1 245 M2
Taux de réussite	66,08 %.
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Droit international et européen » est une formation de haut niveau diversifiée et historiquement bien ancrée dans le cursus de droit de l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3. Ses six spécialités la rendent attractive auprès des étudiants de l'université et très nettement aussi à l'extérieur. La mise en place d'un parcours Erasmus mundus faisant intervenir plusieurs autres universités européennes y contribue. Elle bénéficie d'une équipe pédagogique très compétente et reconnue dans chaque spécialité. Il s'agit donc d'une très bonne formation, pérenne et pointue.

Les objectifs scientifiques sont cohérents : ils consistent à proposer et maintenir des parcours cohérents et complets, d'où la création d'une spécialité (commune à la mention « Droit public ») intitulée « Droit de la reconstruction des Etats », ouverte prioritairement (mais non exclusivement) aux professionnels. La dissociation opérée entre « Droit international public » et « Droit international privé » reste cependant à revoir compte tenu de



ces objectifs. La mention offre des spécialités indifférenciées « Recherche » et « Professionnelle » (« Droit de l'Union européenne », « Droit international et européen de l'environnement », « Droit international public »), et des spécialités orientées : une spécialité recherche en « Droit international privé », et deux spécialités qui ont vocation à former des juristes de terrain, ou des juristes formés aux situations post-confliktuelles (« Action et droit humanitaires » et « Droit de la reconstruction des Etats »).

La mention bénéficie d'une très bonne lisibilité dans l'offre de formation des masters, car elle se présente comme ayant une spécificité réelle par rapport aux autres formations juridiques. Au sein même du master, l'articulation entre la première et la deuxième année, notamment quant aux choix d'options ou de pré-spécialisation qui pourraient être faits, ainsi que la politique de suivi des étudiants de M1, gagneraient toutefois à être mieux appréhendées.

En matière de recherche, la mention s'appuie sur une équipe solide et est adossé à l'UMR (Unité mixte de recherche) « Droit public comparé, droit international, droit européen ». Les étudiants bénéficient dès le M1 d'un tutorat et d'une formation collective ou individuelle à la recherche. Les liens avec le laboratoire, avec l'école doctorale ou plus généralement avec d'autres structures de recherche ne sont pas précisés (participation à des manifestations scientifiques, séminaires, conférences).

Les relations avec le tissu professionnel sont organisées par chaque spécialité. Il en est de même de la politique des stages. Une information centralisée sur les types de partenariats, le nombre de professionnels intervenants, leur qualité pourrait permettre une meilleure visibilité des liens tissés avec les milieux socio-professionnels.

L'ouverture internationale du master repose à la fois sur un parcours Erasmus mundus qui intervient dans la spécialité « Action et droit humanitaire », qui accueille des étudiants de plusieurs universités et permet à des français de partir étudier à l'étranger, et sur un partenariat avec le Canada qui offre la possibilité à quelques étudiants d'obtenir un Master of laws (LLM).

L'équipe pédagogique et son responsable sont des juristes reconnus de haut niveau. L'organisation pédagogique est très satisfaisante. Un certain nombre de cours sont mutualisés entre les spécialités ou en M1 avec d'autres masters Droit.

Le bilan de fonctionnement fait état d'un taux de réussite global de la mention de 66,08 %, pour un taux de plus de 90 % pour les spécialités, ce qui constitue un écart important. Par ailleurs, plus de 50 % des étudiants proviennent d'universités extérieures, à la fois en M1 et M2. Au-delà de la très forte attractivité, il serait intéressant d'en connaître les causes et de savoir quelle est l'orientation des étudiants locaux. La question peut se poser de la continuité M1/M2, par exemple dans certaines spécialités où la sélectivité est très forte.

Le bilan prévisionnel global laisse apparaître une augmentation des flux dépassant les 20 étudiants en M1 et en M2, ce qui est cohérent. Le bassin de recrutement reste identique. La réputation de la mention et son positionnement au niveau national attestent qu'il s'agit d'une très bonne formation dans ce domaine.

- Points forts :
 - Six spécialités qui couvrent tous les aspects du droit international et européen.
 - Des équipes pédagogiques de haut niveau et reconnues en matière de recherche.
 - Une ouverture intéressante vers l'international grâce au parcours Erasmus mundus et d'autres perspectives en ce sens pour l'avenir.

- Points faibles :
 - Peu de données et de statistiques globales sur le suivi et le devenir des étudiants, à la fois de M1 et de M2, ce qui pose aussi la question de l'articulation entre les deux années.
 - La dissociation opérée en spécialités « Droit international public » et « Droit international privé ».
 - L'évaluation de la formation par les étudiants est manquante ou faible.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il pourrait être pertinent, en termes de visibilité, de réaliser la suggestion d'organiser les deux spécialités, « Droit international privé » et « Droit international public », en une seule spécialité divisée en deux parcours.

Il serait utile de présenter des éléments complémentaires sur les liens entre le M1 et le M2, en ce qui concerne les orientations, les options proposées, ainsi que sur les modalités de recrutement et de sélection, puisque 50 % seulement des étudiants de M1 intègrent le M2. De la même manière, il serait important de connaître le devenir des étudiants qui n'intègrent pas le M2, et de ceux qui le réussissent : pourcentage d'étudiants ayant passé des concours, ayant accédé à une fonction internationale, pourcentage ayant poursuivi leurs études, pourcentage d'inscription en doctorat, pourcentage insérés dans des structures publiques ou privées (internationales, européennes, nationales).

Les liens du master avec la recherche gagneraient à être précisés : il s'agit de l'implication/participation des étudiants et de l'équipe pédagogique dans les activités du laboratoire, de la coopération avec des institutions extérieures, liens avec les doctorants et l'école doctorale.

Appréciation par spécialité)

Droit international public

- Présentation de la spécialité :

La spécialité devient autonome puisqu'elle est séparée désormais du droit international privé. Ses objectifs sont clairement identifiés : il s'agit d'apporter des connaissances approfondies aux étudiants afin de leur permettre d'accéder aux fonctions juridiques internationales. Elle est particulièrement attractive pour les étudiants étrangers du bassin méditerranéen. L'équipe pédagogique est solide et composée de nombreux intervenants extérieurs. Elle présente, du point de vue du contenu, des modules complets et est indifférenciée.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	23
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation classique, nécessaire dans une mention « Droit international et européen ». Elle est pleinement satisfaisante sur le fond. Elle gagnerait à être améliorée dans son pilotage à propos de ses aspects professionnalisants, notamment en ce qui concerne la politique de stage et le suivi des étudiants ou les contacts avec les milieux professionnels ou de recherche internationaux. La formation à la recherche bénéficie d'un module méthodologique mutualisé avec d'autres spécialités, mais, compte tenu de la tendance des étudiants à vouloir poursuivre leurs études dans cette direction, celle-ci pourrait être renforcée.

- Points forts :

- Une formation complète et spécialisée en droit international.
- La convention avec Ottawa, Canada permettant d'acquérir un double diplôme.

- Points faibles :

- Peu de visibilité sur les métiers.
- La politique professionnalisante (professionnelle et recherche) et le suivi des étudiants n'apparaissent pas suffisamment développés.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Dans la mesure où la plupart des étudiants souhaitent apparemment poursuivre en recherche, il pourrait être opportun d'approfondir réellement cette formation.

Droit international privé

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité orientée « recherche » dont l'objectif est de permettre la maîtrise des méthodes de raisonnement du droit international privé. La spécialité est issue de la division de l'ancien parcours « Droit international », réalisée dans un but de cohérence d'ensemble.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	4
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	25 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La formation permet aux étudiants de suivre de nombreux enseignements de droit international public, ce qui remet en cause la spécialité. Par ailleurs, la formation à la recherche ne répond pas véritablement aux exigences requises. Seul un mémoire est exigé sans autre formation ou approche en ce domaine. On regrettera l'absence d'ouverture à l'international et un effectif très réduit (4 étudiants) pour un résultat médiocre (un diplômé). Les faibles effectifs constatés et attendus, l'organisation des études et la politique de recherche très peu visible peuvent poser la question de la nécessité de cette création. Une spécialité en droit international avec deux parcours serait plus cohérente.

- Point fort :

- L'existence d'un cursus « recherche » en droit international privé.

- Points faibles :

- Les effectifs et le taux de réussite contredisent le principe de la création d'une spécialité.
- L'organisation interne semble n'avoir que peu changé.
- La formation à la recherche reste limitée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait, par soucis de rationalisation, de revoir l'insertion de cette spécialité et de proposer plutôt d'en faire un parcours. Par ailleurs, compte tenu des effectifs, la formation à la recherche pourrait véritablement être renforcée et devenir très efficace.



Droit international et européen de l'environnement

- Présentation de la spécialité :

Le master propose deux parcours recherche et professionnel, pour une spécialité qui présente l'intérêt particulier de former des spécialistes en « droit international européen de l'environnement », ce qui est peu courant dans les offres de formation équivalentes. Il correspond ainsi à une évolution de la société et de ses besoins. Son autre intérêt est de viser un public large et de proposer des compétences très vastes. La diversité des matières enseignées est donc un point fort, de même que la politique de stage et l'équipe pédagogique très étoffée, comprenant de nombreux intervenants professionnels. Le parcours recherche propose, quant à lui, une conférence mutualisée sur l'initiation aux méthodes de recherche, ainsi que la rédaction de rapports.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	19
Effectifs attendus	15/18P 2/6R
Taux de réussite	94,73
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	18
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette formation, tout en étant originale, est bien pensée et bien conçue. Au vu des effectifs, elle trouve un public nombreux et est attractive. Les projets démontrent un fort dynamisme, conforté par la composition de l'équipe pédagogique, et des projets d'évolution comme celui de la création d'un parcours Erasmus mundus. Par ailleurs, la formation propose des méthodes appliquées formatrices, comme l'organisation d'une « clinique juridique » ou des exercices pratiques. Elle semble donc opportune, même si l'on peut regretter que peu d'informations soient transmises sur le suivi des étudiants et sur leur devenir.

- Points forts :

- Formation peu courante et qui correspond aux évolutions du droit.
- Originalité de certains cours, comme la conférence de méthode « clinique du droit de l'environnement ».
- Très bon pilotage.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandation pour l'établissement

La formation à la recherche pourrait être renforcée



Droit de l'Union européenne

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs de cette spécialité sont de former à la fois des étudiants à la recherche académique et des juristes praticiens aptes à intégrer des structures européennes publiques ou privées. Ils sont en cela totalement cohérents avec l'offre de formation présentée, qui vise une haute spécialisation en droit de l'Union européenne. Il s'agit d'une formation de haut niveau, bien ancrée à Aix-en-Provence et bénéficiant d'une très bonne renommée.

L'équipe pédagogique est solide et composée d'enseignants-chercheurs universitaires et de professionnels reconnus.

Deux parcours distincts sont mentionnés : un parcours professionnel et un parcours recherche qui se différencie du premier par l'unité d'enseignement (UE) « conférence de méthode » et un enseignement « montage de projet ».

- Indicateurs :

Effectifs constatés	24
Effectifs attendus	15/20P 2/6 R
Taux de réussite	80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	20 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Le master « Droit de l'Union européenne », qui jouit d'une très bonne réputation, reste toujours attractif en raison de la compétence de haut niveau du responsable et de l'équipe pédagogique. Les matières enseignées couvrent un champ vaste en droit de l'Union européenne. La politique professionnalisante générale mériterait toutefois d'être développée, tout comme les relations avec les milieux européens professionnels ou de la recherche (participation à des travaux ou conférences, déplacements, visites d'études académiques ou dans les institutions européennes...).

- Points forts :

- Equipe pédagogique solide et reconnue.
- Les étudiants peuvent partir suivre un LLM au Canada.
- Forte attractivité du diplôme à l'étranger et augmentation des demandes.

- Points faibles :

- Peu de liens annoncés avec le monde professionnel et les milieux académiques ou institutionnels européens.
- Le parcours recherche reste peu différencié du parcours professionnel.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il pourrait être utile pour les étudiants de renforcer la dynamique d'ouverture (académique, institutionnelle) vers l'étranger. L'existence de deux parcours pourrait être remise en cause dans la mesure où elle ne se justifie que si les effectifs l'exigent et si la recherche bénéficie d'une formation spécifique.

Droit de la reconstruction des états

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs sont bien définis mais très étroits comme le nom de la spécialité l'indique. Les contenus sont parfaitement cohérents avec les objectifs. Les intervenants sont adéquats parce qu'ils jouissent d'une expérience réelle des domaines concernés. La spécialité est adossée à deux centres de recherche et les étudiants doivent rédiger un mémoire suivi d'une soutenance. Les étudiants doivent être bilingues, ce qui est tout à fait nécessaire en effet compte tenu de l'objet du master. Mais cette formation ne devrait concerner que des praticiens qui chercheraient une formation spécialisée. Cette formation privilégie les candidatures de personnes ayant déjà une expérience étrangère.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation originale mais dont l'objet est très étroit.

- Points forts :

- L'originalité du sujet.
- le sérieux de la formation.
- l'expérience de plusieurs intervenants.

- Points faibles :

- Le master est ouvert à des étudiants sans expérience (même si les candidatures de personnes expérimentées sont préférées).
- Le dossier manque de précisions concernant les contacts professionnels envisagés et le suivi des étudiants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Le master devrait être réservé à des praticiens expérimentés et devrait donc être ouvert dans le cadre de la formation continue.



Action et droit humanitaires

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité présente des objectifs très précis en termes de débouchés et d'insertion professionnelle. Elle repose sur quatre parcours : un recherche et deux parcours professionnels et un parcours Erasmus mundus. Le premier (« Protection des personnes et sécurité humaine ») a pour objet de former des chercheurs académiques ou des analystes. Le second (« Juriste internationaliste de terrain pour le développement institutionnel et la reconstruction ») et le troisième (« Humanitaire et développement humain ») forment des professionnels dans les secteurs différents de l'humanitaire et la reconstruction. Des tronc communs et semis-communs chaque semestre permettent de regrouper les étudiants des quatre parcours (et notamment ceux d'Erasmus mundus). La spécialité est attractive puisqu'elle annonce 18 étudiants pour le parcours recherche, 30 et 2 pour les deux parcours professionnels et 15 pour le parcours Erasmus mundus (action humanitaire). Par ailleurs, un politique active professionnalisante est mise en place.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	83
Taux de réussite	90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Des efforts importants sont fournis pour cette spécialité, et plus précisément concernant son organisation pédagogique et son pilotage. On observe une adaptation des programmes, des liens suivis avec les anciens diplômés, l'organisation d'une alternance, d'un tutorat, de nombreux contacts avec des organismes professionnels. Les résultats de l'analyse à deux ans confirment un taux d'insertion élevé et un suivi des étudiants. Elle offre une grande variété d'approches (contentieux, santé, géopolitique, anthropologie, sécurité alimentaire, développement durable). Compte tenu de son attractivité et de sa réussite elle est une excellente formation et est donc très sélective.

- Points forts :

- Très haute compétence de l'équipe pédagogique, tant universitaire que professionnelle.
- Excellent pilotage.
- Très bonne prise avec la réalité de terrain et l'évolution de la société internationale.
- Parcours recherche performant (en moyenne 19 inscriptions annuelles depuis 2004).

- Points faibles :

- Clarté de l'organisation du parcours Erasmus mundus et du réseau NOHA - Réseau pour l'aide humanitaire -(date de création, université pilote). Il n'y a, d'après le dossier, que peu de cours ou semestres mutualisés avec les autres universités, et peu d'éléments sur les rencontres internationales...
- Risque de confusion du parcours professionnel « Juriste internationaliste de terrain pour le développement institutionnel et la reconstruction » avec la spécialité examinée précédemment « Droit de la reconstruction des états ».

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement



L'existence du parcours « Juriste internationaliste de terrain pour le développement institutionnel et la reconstruction », semble redondant avec la spécialité « Droit de la reconstruction de états » qui peut accueillir aussi des étudiants en formation initiale. Il conviendrait de mener une réflexion sur sa pertinence. Il serait important de préciser les conditions de la création du master Erasmus mundus et « l'organisation internationale » des études.